



INFORMATIONS IMPORTANTES

COLLÈGE ST-AMBROISE

101, rue Blackburn
St-Ambroise, Québec
G7P 2K4
418-672-4726

Secrétaire : madame Martine Laberge poste 3100
Directrice : madame Denise Gagnon, poste 3125

Courriel de l'école : college@csjonquiere.qc.ca
Site Internet de l'école : www.csjonquiere.qc.ca/sabp
Facebook école : école Collège St-Ambroise

Horaire de l'école

Avant-midi	Après-midi
07 h 48 : Entrée des élèves	12 h 55 : Entrée des élèves
07 h 53: Début des cours	13 h 00 : Début des cours
10 h 00 : Récréation	14 h 00 : Récréation
10 h 20 : Fin de la récréation	14 h 20 : Fin de la récréation
11 h 20 : Fin des cours	15 h 20 : Fin des cours

Horaire des surveillances dans la cour d'école

Avant-midi : 7 h 40 à 7 h 55
Après-midi : 12 h 45 à 12 h 55

Les élèves doivent arriver dans la cour d'école entre 7 h 40 et 7 h 55 le matin et entre 12 h 45 et 12 h 55 le midi. Les parents qui viennent reconduire leur(s) enfant(s) à l'école doivent également respecter ces heures.

Si votre enfant fréquente le service de garde, il peut aller au service de garde de 7 h 00 à 7 h 35. Après cette heure, il doit aller directement dans la cour.

Si vous venez chercher votre enfant à l'école, vous devez l'attendre devant le secrétariat.

Il est à noter que nous ne sommes pas responsables des accidents avant les heures prévues des surveillances.

Absence de votre enfant

Vous devez toujours justifier l'absence de votre enfant par courriel en cliquant sur l'icône représentant un émoticône avec un thermomètre dans la bouche ou par téléphone au 418-672-4726, poste 0 à partir de 7h30 le matin et 12h30 le midi et nous indiquer le motif et la durée probable de l'absence. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale de l'école. La secrétaire prend les messages régulièrement.

Retard de votre enfant

Lorsque votre enfant arrive en retard, il est important d'informer l'enseignante ou la secrétaire du motif du retard. Vous pouvez téléphoner à l'école ou écrire un message à l'enseignante.

Départ hâtif de votre enfant de l'école

Pour tout rendez-vous médical ou autre, vous devez remettre à l'enseignante de votre enfant la date, l'heure et le motif du rendez-vous pour justifier son départ. Votre enfant doit toujours attendre au secrétariat, car c'est l'endroit où vous devez venir le chercher.

Il est interdit aux parents de circuler dans la cour, dans l'école, sur les étages et même dans les classes. Cette règle s'applique pour une raison de sécurité envers tous les élèves. Toute personne qui entre dans l'école doit OBLIGATOIREMENT se présenter au secrétariat.

Permissions

Quand, pour une raison sérieuse (hôpital, médecin, dentiste, etc.), votre enfant doit quitter l'école, il a l'obligation de remettre à son enseignant(e) un billet d'autorisation signé par l'un de ses parents. Un adulte doit alors venir le chercher à l'école et se présenter au secrétariat pour faire demander votre enfant.

Si, après la classe, votre enfant prévoit se rendre ailleurs qu'à l'endroit habituel, vous devez obligatoirement lui remettre une autorisation écrite.

Si votre enfant est malade ou blessé et qu'il doit demeurer à l'intérieur lors des récréations, un message signé de l'un de ses parents doit être remis à l'enseignante et ce, pour chaque jour de l'incapacité.

Collations

En respect de la politique alimentaire du Centre de services scolaire et, par souci de développer de saines habitudes de vie, seuls fruits, légumes et fromage sont permis.

Accidents, blessures ou maladies de votre enfant à l'école

Nous sommes dans l'obligation de prévenir les parents ou un responsable en cas d'accidents, de blessures et de maladies qui surviennent à l'école. Nous devons faire état de la situation le plus rapidement possible.

Service de garde « Les petits collégiens »

Il est possible d'inscrire votre enfant à tout moment de l'année. Lorsque votre enfant est absent, il est très important d'aviser le service de garde. Ne jamais prendre pour acquis que l'information circule entre le service de garde et l'école.

Heures d'ouverture

7 h 00 à 7 h 40

11 h 20 à 12 h 45

15 h 20 à 17 h 30